



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU



HAUTS-DE-FRANCE

Guide à l'usage du personnel

Handicap

et formation

Changeons notre regard !



OISE
HAUTS-DE-FRANCE

Acteurs
du réseau



mon
Avenir pro



Objectifs de ce guide



Sensibiliser aux difficultés

Comprendre les difficultés spécifiques rencontrées par les personnes en situation de handicap et les équipes d'accueil.



Partager les bonnes pratiques

Fournir des outils concrets et des stratégies efficaces pour un accueil de qualité.



Prévenir les maladresses

Identifier et éviter les comportements inappropriés et les préjugés courants.



S'améliorer en continue

Encourager une réflexion sur l'amélioration constante des pratiques d'accueil.

sommaire

01

Qu'est-ce que le handicap ?

p.6

03

Comment accueillir une personne en situation de handicap ?

p.12

05

Tout savoir sur le référent handicap !

p.22

02

Quelles sont les obligations d'un organisme de formation ?

p.10

04

Ma posture, mes réflexes auprès d'une personne en situation de handicap ?

p.16

06

J'ai envie d'en savoir plus...

p.26

Qu'est-ce que le handicap ?

Définition :

« Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restrictions de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne, en raison d'une altération substantielle durable ou définitive, d'une ou de plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Art. 2 – Loi du 2 février 2005

Cette définition introduit la notion de "situation de handicap" qui résulte de l'interaction entre l'individu et son environnement social et professionnel, celle-ci pouvant être transitoire.



01

Les idées reçues sur le handicap



Le handicap **moteur = fauteuil roulant**

Faux : sur les 8 millions de personnes avec un handicap moteur, moins de 5% utilisent un fauteuil roulant.



Le handicap **est principalement congénital**

Faux : 85% des handicaps surviennent à l'âge adulte, suite à des accidents, maladies ou au vieillissement.



Le handicap **est rare**

Faux : en France, 12 millions de personnes sont concernées par une forme de handicap, soit près d'un cinquième de la population.



Le handicap **est toujours visible**

Faux : 80% des handicaps sont invisibles, incluant des conditions comme le diabète, les maladies respiratoires ou les troubles physiques.

Gardons à l'esprit que le handicap peut être :

- ▶ Visible / Invisible
- ▶ De naissance / accidentel / lié à une maladie
- ▶ Reconnu / Non reconnu
- ▶ Temporaire / Définitif
- ▶ **80%** des handicaps sont invisibles
- ▶ **85%** des handicaps sont acquis au cours de la vie après l'âge de 15 ans
- ▶ **De 3 à 5%** des travailleurs handicapés sont en fauteuil roulant
- ▶ **Dans seulement 15%** des cas, un aménagement de poste d'une personne handicapée est nécessaire
- ▶ **Un Français sur deux** sera confronté à une situation de handicap au cours de sa vie active



Quelles sont les obligations d'un organisme de formation ?

On retrouve deux fondamentaux dans le Code du Travail :

La Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.



02

Ainsi, nous sommes tenus de :

- ▶ Accueillir les personnes handicapées en formation **sans discrimination**,
- ▶ **Garantir l'égalité des droits et des chances** des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

Cf : Art. D5211-2 et suivants du code du travail

Comment ?

- ▶ **Par le développement de l'accessibilité pédagogique des formations** : en pensant et en organisant l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir.

Référence : Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

- ▶ **En désignant un référent handicap**,
- ▶ **En développant la capacité de nos équipes** à organiser la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire.
- ▶ **En s'assurant de l'accessibilité** de l'ensemble de nos locaux (administration / lieux de formation) sous peine de sanctions. Obligation qui s'impose à tout établissement recevant du public (ERP).

Le + de notre réseau :

Nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Nous sommes signataires de la charte de progrès de la Ressource Handicap Formation des Hauts De France (RHF HDF).

[Suivez le lien](#)



Comment accueillir une personne en situation de handicap ?



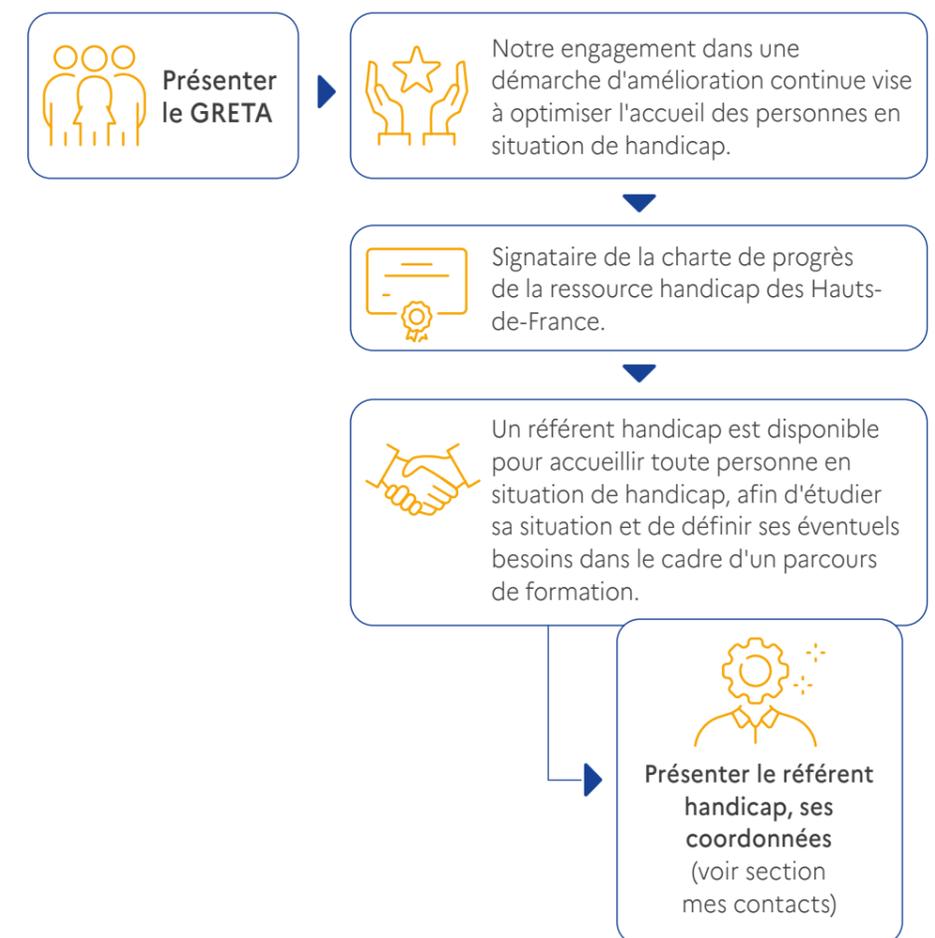
03

Trois cas de figure :

- ▶ La personne en situation de handicap se déclare
- ▶ La PSH ne se déclare pas mais vous identifiez son handicap (handicap visible)
- ▶ La PSH ne se déclare pas et vous n'identifiez pas son handicap (handicap invisible)

Scénario

Quelle que soit la situation



Applicables en toutes circonstances

- ▶ Se montrer disponible, à l'écoute et patient.
- ▶ Ne pas dévisager la personne, rester naturel.
- ▶ S'adresser directement à la personne et non à son accompagnateur s'il y en a un !
- ▶ S'adresser à la personne avec respect en la vouvoyant pour ne pas l'infantiliser.
- ▶ Ne pas déranger les chiens guides d'aveugle ou les chiens d'assistance, ni les distraire,.
- ▶ Proposer son aide sans jamais l'imposer.
- ▶ Pour apporter une aide pertinente et une information adaptée, il est important de ne pas hésiter à échanger avec la personne concernée sur les éventuelles limitations liées à son handicap, en privilégiant une approche centrée sur les contre-indications médicales plutôt que sur les aspects de santé en général.

Comme toujours dans notre réseau, un accueil bienveillant et de qualité est de rigueur

Les PSH ont simplement besoin de plus de facilités et de sécurité.



Ma posture, mes réflexes auprès d'une PSH ?



04



Le handicap moteur

Difficultés rencontrées :

- se déplacer
- franchir des obstacles
- fatigabilité

Les bons réflexes

- ▶ faciliter l'accès des lieux, ôter les obstacles
- ▶ pas de manœuvres trop rapides ou brutales si l'on doit pousser une personne en fauteuil roulant
- ▶ s'asseoir pour être à la même hauteur si la personne est en fauteuil roulant

Éviter

- ▶ de prendre appui sur le fauteuil roulant



Les maladies invalidantes

Difficultés rencontrées :

- communiquer
- troubles du comportement, de la mémoire et de la concentration
- fatigabilité, irritabilité
- attitudes ou comportements déroutants pour les autres
- manque d'autonomie et difficulté d'adaptation

Les bons réflexes

- ▶ adopter une écoute attentive
- ▶ mettre des bancs ou sièges à disposition
- ▶ vérifier l'accessibilité et l'absence d'obstacles
- ▶ accompagner la personne



Le handicap visuel

Difficultés rencontrées :

- ✓ se déplacer
- ✓ gérer les obstacles (pentes, marches, objets, meubles...)
- ✓ voir, prendre connaissance d'informations écrites
- ✓ se repérer dans l'espace, s'orienter

Les bons réflexes

- ▶ se présenter oralement, et parler bien en face
- ▶ demander à la personne si elle a besoin d'aide pour se déplacer ; si elle accepte, lui proposer le bras
- ▶ la guider en précisant clairement les changements de direction et les obstacles
- ▶ informer la personne lorsque l'on part ou que l'on revient (ex. : je vais faire une photocopie)

Éviter

- ▶ les mots flous « par ici, par-là, là-bas » pour indiquer une direction : Il faut être précis



Le handicap auditif

Difficultés rencontrées :

- ✓ se déplacer
- ✓ franchir des obstacles, largeur des portes et couloirs
- ✓ maintenir ou changer de position (station debout, assise, ...)
- ✓ hauteur de préhension

Les bons réflexes

- ▶ faire face à la personne, bouche dégagée, sans contre-jour
- ▶ parler clairement, sans crier, à un rythme modéré, en articulant sans exagérer
- ▶ utiliser des phrases courtes et un vocabulaire simple
- ▶ s'aider de l'écrit si incompréhension et vérifier la bonne compréhension du message
- ▶ limiter les bruits de fond

Éviter

- ▶ de solliciter la personne en la tapant sur l'épaule pour qu'elle nous regarde





Le handicap psychique

Difficultés rencontrées :

- ✓ nouer des relations avec l'environnement, communiquer
- ✓ acquérir des connaissances et des compétences
- ✓ se repérer et s'orienter dans l'espace et dans le temps
- ✓ s'autonomiser et se socialiser
- ✓ fixer son attention

Les bons réflexes

- ▶ faire preuve d'empathie, de bienveillance et de patience
- ▶ être attentif, disponible et rassurant
- ▶ reformuler en cas d'incompréhension
- ▶ laisser s'exprimer la personne, être patient
- ▶ ne pas se formaliser face à certaines réactions ou attitudes

Éviter

- ▶ de répéter plusieurs fois la même question
- ▶ de contredire la personne
- ▶ de montrer des signes d'énervement ou d'agacement



Le handicap mental ou intellectuel

Difficultés rencontrées :

- ✓ s'exprimer
- ✓ comprendre le langage oral
- ✓ s'orienter
- ✓ environnement sonore et bruits parasites
- ✓ utiliser le téléphone

Les bons réflexes

- ▶ rester spontané et naturel, sourire en regardant la personne dans les yeux pour la mettre en confiance et la rassurer
- ▶ parler normalement, avec des phrases simples
- ▶ s'assurer que la personne a bien compris

Éviter

- ▶ les consignes écrites, les plans et/ou fléchages : accompagner la personne, s'adapter à son rythme



Tout savoir sur le référent handicap !



05

**Un référent handicap est identifié
pour chaque site de formation**

Son rôle est de :

- ▶ Permettre un accueil de qualité de la personne en situation de handicap en amont de l'accès à la formation
- ▶ Veiller à l'adaptation du parcours de formation à la situation de handicap
- ▶ Participer à la coordination de l'équipe pédagogique
- ▶ Assurer la coordination avec les partenaires et les acteurs externes



Pour cela il va proposer un premier entretien individuel pour analyser la situation, le cas échéant suivre la personne tout au long de la formation.

Les référents handicap

Patricia QUITTARD

CFP en charge de l'animation du domaine handicap
pquittard.greta@ac-amiens.fr



Le dispose de référents «handicap» qui ont pour mission de s'assurer de la mise en place des moyens adaptés pour l'accompagnement des personnes (financement, appui humain ou matériel..)

Coordonnatrices

Nathalie CATIAUX

ncatiaux.greta@ac-amiens.fr
03 44 12 14 97

Elodie Blery

eblery.greta@ac-amiens.fr
03 44 12 14 96

Coordonnatrices

Muniba BEGIC

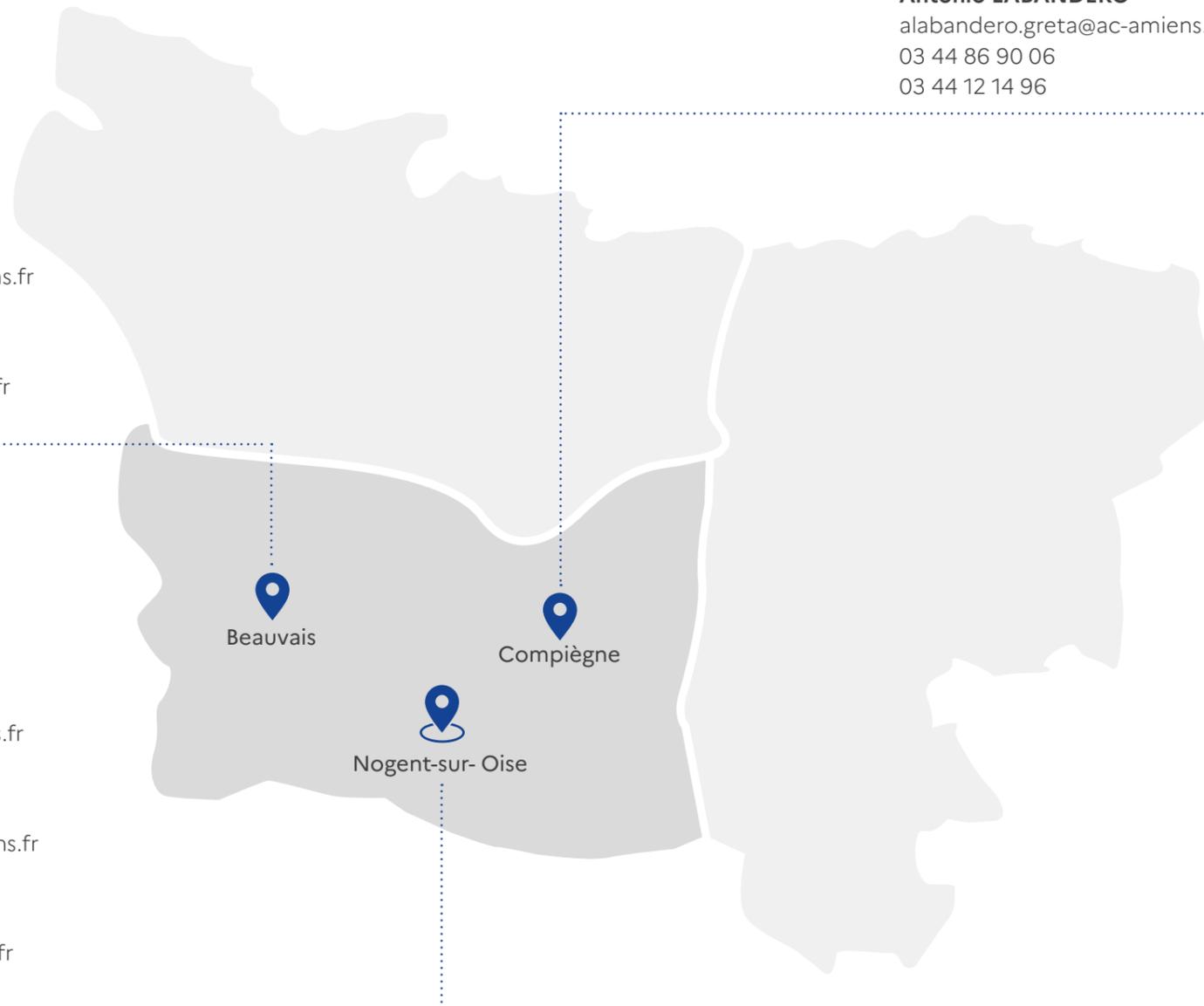
mbegic.greta@ac-amiens.fr
03 44 74 31 30

Mathilde GOUYET

mgouyet.greta@ac-amiens.fr
03 44 74 32 25

Emmanuelle PELUS

epelus.greta@ac-amiens.fr
03 44 74 32 25



Coordonnatrices et coordonnateur

Annabelle MILLIEN

amillien.greta@ac-amiens.fr
03 44 86 74 38

Christelle BERNARD

cbernard.greta@ac-amiens.fr
03 44 86 74 38

Antonio LABANDERO

alabandero.greta@ac-amiens.fr
03 44 86 90 06
03 44 12 14 96



J'ai envie d'en savoir plus...

Les causes du handicap
Les typologies de handicap
Les aménagements et accompagnements spécifiques
Des ressources complémentaires



06

Les Causes du handicap



Ces diverses causes soulignent que le handicap peut survenir à tout moment de la vie, nécessitant une approche adaptée et compréhensive dans l'accueil des personnes concernées.



Les typologies de handicap

On distingue **6 grandes catégories** de handicap : handicap moteur, maladies invalidantes, handicap sensoriel, handicap psychique et handicap mental.



Le handicap **moteur**

Incapacité ou capacité réduite de la motricité. Celle-ci peut être partielle ou totale, temporaire ou incurable.

Ex : amputation, malformation, lombalgies, rhumatismes, paralysie, troubles musculo squelettiques (TMS), suite d'accident vasculaire cérébral (AVC)...



Les maladies **invalidantes**

Maladies chroniques et/ou évolutives pouvant causer une incapacité ou capacité réduite plus ou moins importante, momentanée, permanente ou évolutive.

Ex : Hypertension, mucoviscidose, diabète, hyperthyroïdie, cancer, asthme, (reins, foie), diabète, épilepsie, sclérose en plaques, sida, cancer).



Le handicap **visuel**

Inexistence, diminution ou perte de la capacité visuelle, avec plusieurs degrés de déficience, allant de la malvoyance à la cécité totale.

Ex : champ de vision rétréci ou entrecoupé, vision réduite forte, daltonisme...



Le handicap **auditif**

Inexistence ou perte à des degrés variables de l'acuité auditive. Selon son degré (légère, moyenne ou profonde), la déficience auditive entraîne souvent une difficulté d'accès au langage et une gêne fonctionnelle et sociale plus ou moins importante.

Ex : perte d'audition (même si elle peut être récupérée grâce à des prothèses auditives), acouphènes, surdité...



Le handicap **psychique**

Le handicap psychique est dû aux conséquences durables de maladies chroniques mentales survenues au cours de l'existence. Il s'agit d'un dysfonctionnement de la personnalité pouvant entraîner des troubles du comportement et de l'adaptation sociale. N'entraîne pas la perte des capacités intellectuelles, mais une difficulté à les mobiliser.

Ex : névroses, trouble obsessionnel compulsif (TOC), phobies, addictions, dépression, schizophrénie, trouble alimentaire, trouble bipolaire...



Le handicap **mental**

Il s'agit d'une déficience des fonctions mentales et intellectuelles dont les causes sont multiples (génétiques, biologiques ou psychologiques).

Ex : trisomie

Autres handicaps

Les troubles "dys" (ou handicap cognitif)

Ensemble de troubles cognitifs spécifiques (troubles de l'attention) et de troubles de l'apprentissage (dyslexie, dysphasie, ...).

L'autisme

Trouble chronique appartenant aux Troubles du Spectre Autistique (TSA). Ce dysfonctionnement neurobiologique est caractérisé par des difficultés au niveau des interactions sociales. Le handicap est presque toujours associé à des troubles de l'apprentissage et du comportement.

Les tailles handicapantes

Obésité ou nanisme induisant des restrictions dans l'autonomie un environnement non accessible.



Handicap **moteur**

45%



Maladies **invalidantes**

20%



Handicap **psychique**

13%



Handicap **auditif**

8%



Handicap **visuel**

13%



Handicap **mental ou cognitif**

9%

Le saviez-vous ?

Agatha Christie, Winston Churchill ou Albert Einstein étaient dyslexiques, tout comme Tom Cruise.

Ernest Hemingway souffrait de troubles bipolaires.

Aménagements et accompagnement spécifiques

Tiers Temps

Allocation d'un temps supplémentaire pour les examens et les travaux.

Assistance Communication

Présence d'un interprète ou d'une interface de communication pour faciliter la compréhension et l'expression.

Matériel Adapté

Mise à disposition d'équipements spécifiques tels que des logiciels de lecture d'écran ou des claviers adaptés.

Accompagnement en Entreprise

Soutien pour l'adaptation du poste de travail lors des stages.

Des ressources complémentaires



Informations
générales



Informations
pour les PSH



Ressources
pédagogiques

